

Les pompes de relevage en acier inoxydable SEN sont idéales dans des applications industrielles lors du pompage de liquides agressifs ou corrosifs. Les composants en acier inoxydable sont de haute qualité DIN/EN 1.4408, 1.4460 ou 1.4436. Ceci permet de véhiculer des liquides acides, corrosifs et de l'eau salée.

Moteurs anti-déflagrants

Les pompes de relevage en acier inoxydable sont disponibles avec moteurs anti-déflagrants pour les applications comportant un risque d'explosion. Pour le transfert de liquides à température élevée, les pompes peuvent être installées avec chemises de refroidissement et système de refroidissement externe de l'eau.

Les pompes SEN sont disponibles en trois versions :

Version Q

– Roue en acier inoxydable.
Stator et volute en fonte.



Version S

– Volute, roue et bride en acier inoxydable.
Moteur en fonte.



Version R

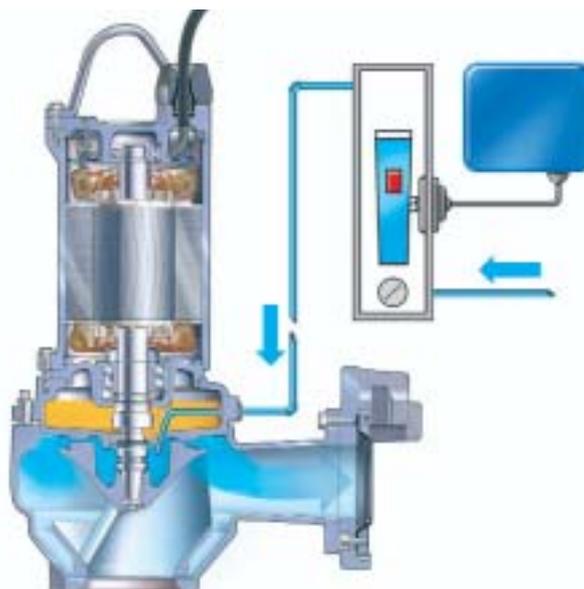
– Fait entièrement en acier inoxydable anti-corrosion.



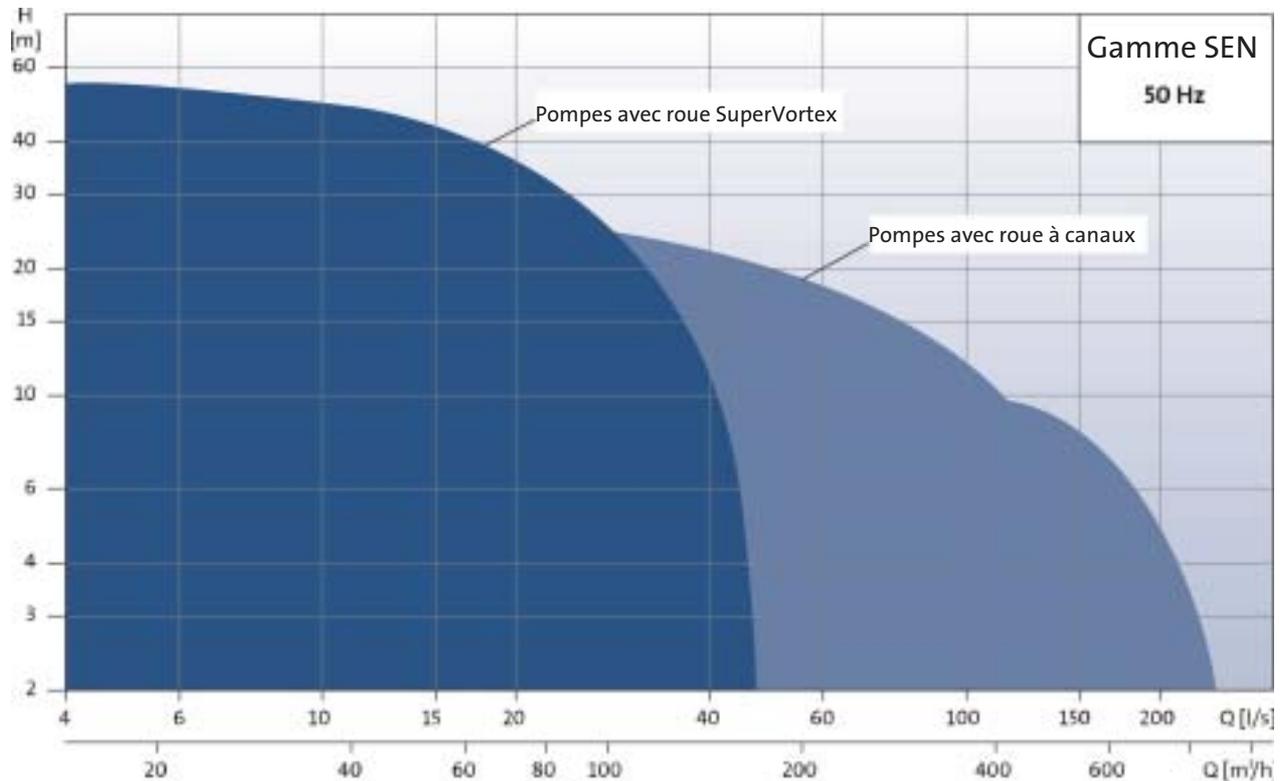
Système de rinçage de la garniture mécanique

Pour les applications avec liquides particulièrement abrasifs ou chargés, les pompes peuvent être équipées d'un système de rinçage de la garniture mécanique unique et breveté. Le système utilise de l'eau provenant d'une source extérieure.

Le système de rinçage utilise un liquide avec une pression de 0,5 bar supérieure à celle du liquide pompé. Ceci protège la garniture mécanique contre une usure prématurée.



Plages de performances des pompes de relevage submersibles en acier inoxydable



Version 60 Hz sur demande

Conditions de fonctionnement et fréquence de démarrage maxi

Limites de fonctionnement :

- Température ambiante et température du liquide pompé maxi : + 40° C.
- Plage de température de stockage : - 30° C à + 60° C.
- Immersion maxi : 20 m.

La fréquence de démarrage de la pompe ne doit pas dépasser les valeurs mentionnées ci-dessous. Pour des périodes de fonctionnement courtes, la fréquence de démarrage de la pompe peut être plus importante.

Moteur	Démarrages par heure
1 à 4,5 kW	25
5,5 à 21 kW	20